



Annexe 1: Fiche d'emploi

"Technicien en Informatique"

I - DIPLOME ET FORMATION :

- ✚ Bac +2 en informatique
- ✚ Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé, ou D.U.T. en informatique délivré par un établissement étatique ou équivalent;

II - EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- ✚ Avoir une expérience en informatique d'au moins 2 ans.

III - COMPETENCES REQUISES :

- ✚ Connaissances approfondies en maintenance et support informatique ;
- ✚ Lecture/Compréhension de schémas informatiques ;
- ✚ Maitrise des systèmes de gestion des bases de données ;
- ✚ Connaissance des langages de programmations ;
- ✚ Avoir une connaissance en gestion des réseaux et sécurité.

IV - QUALITES PERSONNELLES :

- ✚ Dynamique, motivé et sérieux ;
- ✚ Avoir un esprit d'initiative ;
- ✚ Avoir une vision prospective ;
- ✚ Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✚ Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

V - DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste doit :

- ✚ Procéder à la correction des aléas informatiques et techniques ;
- ✚ Développer les applications informatiques concernant les métiers de l'agence urbaine ;
- ✚ Garantir la veille informatique ;
- ✚ Offrir un soutien aux utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles des bonnes pratiques ;
- ✚ Assurer la sauvegarde des données et entretien des serveurs de sauvegardes ;

